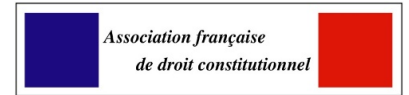




COMMISSION DE LA
JEUNE RECHERCHE
CONSTITUTIONNELLE



SEPTIÈME JOURNÉE DE LA JEUNE RECHERCHE CONSTITUTIONNELLE

AU

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

VENDREDI 23 MARS 2018

APPEL À COMMUNICATIONS

La Commission de la jeune recherche constitutionnelle de l'Association française de droit constitutionnel organise **la septième Journée de la jeune recherche constitutionnelle** qui aura lieu au **Conseil constitutionnel** le **vendredi 23 mars 2018**.

Cette Journée a vocation à permettre **aux doctorants et docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de cinq ans** intéressés par des thématiques liées au droit constitutionnel de présenter une communication et, ainsi, de **valoriser leurs travaux**. La communication peut porter sur un aspect de leur sujet de thèse ou sur tout autre thème se rapportant à leurs centres d'intérêts. La Journée est aussi l'occasion de discuter des difficultés que les participants rencontrent dans le cadre de leurs travaux de recherche. À ce titre, **une place importante sera dédiée aux débats** : chaque communication durera trente minutes et sera suivie d'une discussion de trente minutes avec le Comité scientifique de cette Journée et l'auditoire.

La septième Journée de la jeune recherche constitutionnelle sera articulée autour des principales thématiques actuelles du droit constitutionnel, en particulier le contentieux constitutionnel, les rapports de systèmes, le temps électoral, les institutions parlementaires, l'organisation territoriale de l'État ou encore les droits et les libertés fondamentaux. Chaque communication pourra s'inscrire dans l'une de ces thématiques ou en traiter plusieurs de façon transversale, à travers une approche nationale comme comparative.

À l'issue de la journée, le Comité scientifique délivrera **le Prix de la meilleure communication**. Le lauréat pourra se voir proposer de publier sa communication à la Revue du droit public, sous réserve d'acceptation par son comité scientifique. La revue *Jurisdoctoria* pourra également proposer la publication de certaines communications.

Tout jeune chercheur (doctorant ou docteur ayant soutenu depuis moins de cinq ans) souhaitant participer à cette Journée est invité à envoyer le texte de sa communication **avant le 8 janvier 2018** à l'adresse : commissionjrc.journee@gmail.com.

Les communications ne doivent pas excéder **80 000 signes** (notes et espaces compris) et doivent être **adressées en format (.doc)**. Elles doivent par ailleurs être accompagnées des prénom et nom de l'auteur, de ses coordonnées électroniques, de sa situation, de la mention de son Université de rattachement et, pour les doctorants, de l'année d'inscription en thèse ou, pour les docteurs, de l'année de soutenance.

Les communications seront examinées de manière anonyme par deux rapporteurs issus du Comité scientifique de la Journée (en cours de composition). Le Comité fera ensuite connaître sa décision aux intervenants sélectionnés.

*

* *

Comité d'organisation : Cindy Berlot-Degboe et Benjamin Pouchoux

Comité scientifique 2018 : en cours de composition.

Comité scientifique 2017 : Mesdames et Messieurs les Professeurs Baptiste Bonnet, Jean-Philippe Derosier, Olivier Dord, Guillaume Drago, Pierre-Yves Gahdoun, Thomas Hochmann, Alain Laquière, Arnaud Le Pillouer, Anne Levade, Xavier Magnon, Pierre de Montalivet, Hugues Portelli, Dominique Rousseau, Guillaume Tusseau, Ariane Vidal-Naquet et Monsieur Julien Thomas.

Commission de la Jeune Recherche Constitutionnelle

<http://commission-jeune-recherche.eklablog.fr/>

https://twitter.com/Commission_JRC

<https://www.facebook.com/commissionJRC/>

En partenariat avec la Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger et Jurisdoctoria, revue doctorale de droit.

